



CYCLO CLUB MENDOIS

Réunion du 7 décembre 2017

Président de séance : **Jean-Michel Cayroche**

Début de séance : 20 h 40

-Absents excusés : 3

Pierre Lusson, Emmanuel Inesta, Lydie Delpuech,

-Présents : 13

Christian Sartre, Bernard Berthomieu, Dominique Gaillardon, Jacques Brun,
Michel Bayle, Jacques Minet, Jean-Michel Cayroche,
Hervé Teissedre, Francis Valadier, René Julien,
Christian Lallier, Maurice Crueghe, Yves Boutavin.

-Compte-rendu des sorties de novembre

Samedi 4 annulée : pluie
Samedi 11 5 participants (Marc)
Samedi 18..... 14 participants en 5 groupes (Alain) 2 VTT le dimanche
Samedi 25..... 6 participants (Vivi) 2 VTT le dimanche
Samedi 2 déc..... Annulée : neige

-Sorties programmées pour décembre avec capitaine de route

Samedi 9.....Dominique que l'on retrouve à Barjac
Samedi 16 Jean-Michel
Samedi 23..... Yves
Samedi 30..... Marc
Prochaine réunion jeudi 4 janvier (galette des rois et cidre)

- Manifestations :

Changement de date : l'AG 2018 du club sera le 26 octobre (conformité de toutes les instances)
Arrêt des comptes le 30 septembre.
La 5ème randonnée des Gazelles sera le 3 juin dans le cadre de la fête du Vélo donc pas de frais de participation.

- Licences :

Distribution des imprimés (on peut les imprimer à partir du site) et demande des certificats médicaux.

- Week-end de Pentecôte

Le dossier est suivi par Michel. Constitution de la liste des participants.
Le club participe à hauteur de 50 euros par cyclotouriste (vu à une précédente réunion) pour un

total de 1000€ maxi.

Le prix de la pension complète dépend du nombre de participants.

77,50 € si moins de 21 participants.

69,50 € si plus de 21 participants.

Week-end proposé à René Paul et Marie Lomi.

- CODEP

Assemblée générale Le 8 décembre.

Classement codep : nous sommes 3^{ème}

Sur 10 sorties Lozère et 5 hors Lozère.

Malpas 8450 points

Marvejols 7950 points

Mende 7250 points

St Chély 5350 points

- Tour de Lozère

Nous avons rendez-vous avec Monsieur le Maire et Sabrina Arnal pour refaire la documentation.

Demander à la mairie si elle souhaite participer (Pub et financement).

Actualiser les hébergements.

A promouvoir car il y a un bon retour des personnes qui l'ont effectué.

- Troc Vélo

Le site troc vélo nous propose d'annoncer nos manifestations et c'est gratuit. Pourquoi pas.

- Demande de subventions

Dossier à télécharger sur Lozere.fr (départemental avant le 31 décembre)

Demande aux conseillers départementaux de Mende et de Saint Amans.

Demande à Quézac pour les trois actions.

- Séjour Codep

Hébergement est fait, circuit : Francis s'est procuré les plaquettes du centre très complètes. On s'en inspirera.

- Séjour Espagne

Lydie s'en occupe.

- Divers

Jumelage : On peut s'inscrire sur ce site, après on peut être contacté par un autre club

Remboursement des frais des bénévoles : on peut se procurer un imprimé à fournir aux impôts pour déduction.

Communication : Alain propose de réaliser un flyer avec nos trois manifestations principales à distribuer toute l'année. C'est une bonne idée. Il le voit avec Thierry.

Modification du règlement du challenge club : Didier et Julien pour l'organisation des sorties du dimanche : attribution de 20 points au lieu de 10. toutes les quatre sorties

La fédération trouve qu'il n'y a pas assez de différence entre un licencié et un non licencié et préconise 7 à 10 € de différence pour 2019. (difficile à mettre en place).

Il faut acheter un nouveau disque dur pour la sauvegarde de nos données.

Il n'y a pas besoin de faire une déclaration en préfecture si la manifestation a moins de 100 participants.

- Bilan financier Présenté par Yves.

Les finances sont saines.

Précédent solde 4051,82 €

recette subvention 200 € restaurant bar : recette 540 € dépense 638,90 € (repas de fin d'année).

Nouveau solde 4195,92 €

Redevance au site en 2015 → 28,56 € aujourd'hui → 43,06 €

- Sécurité Présenté par Christian.

Article sur les automassages.

Problème de visibilité sur la route tenues éclairage puissant même le jour.

Peut-on faire un achat groupé ? à étudier avec participation du club.

Fin de séance à 22 H

Le président de séance,

Le secrétaire de séance,

Jean-Michel Cayroche

Jacques Minet